CIRCONSCRIPTION NORD-VENDÉE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 23 NOVEMBRE 1958

Mesdames, Messieurs,

En 1951 et 1956, les Vendéens m'ont fait l'honneur de me choisir pour les représenter à l'Assemblée Nationale. **Chrétien, social et paysan,** c'est ainsi que je me présente de nouveau à vos suffrages.

La France, à maintes reprises au cours de son histoire, a changé ou modifié son régime. Chaque fois, ces changements furent la conséquence de la faiblesse des gouvernements au pouvoir et de l'abus des privilèges.

1958 n'a pas échappé à cette règle.

La Dictature envahissante des partis politiques renversant les gouvernements selon leur bon plaisir et au moment choisi par eux,

La peur de déplaire aux électeurs, cause d'une démagogie sans bornes, se traduisant par une augmentation annuelle de plusieurs centaines de milliards sur les prévisions normales budgétaires,

L'impossibilité de trouver dans la Chambre issue des élections de 1956 une majorité ayant la volonté de suivre une ligne politique bien définie concernant l'Afrique du Nord,

L'Armée Française traînée dans la boue,

C'est tout cela qui a provoqué l'explosion de dégoût et de révolte populaire et a créé cette grande peur du Parlement menacé d'être jeté à la rue par la colère du peuple et obligé la majorité de l'Assemblée Nationale incapable de prendre les mesures de salut public qui s'imposaient, à brûler les idoles qu'elle adorait les jours précédents et à s'en remettre **au seul homme possédant l'autorité nécessaire pour imposer les réformes indispensables et redonner confiance au pays.** Les temps qui vont suivre sont lourds de conséquences pour l'avenir de la France. La nouvelle Assemblée Nationale aura de graves décisions à prendre.

Des mesures impopulaires seront vraisemblablement nécessaires. Il est de mon devoir de le dire dès maintenant. En tout premier lieu, il faudra aider le Gouvernement à **mettre fin à la Guerre d'Algérie tout en garantissant les droits des deux communautés** pour leur permettre de vivre en paix dans un régime d'égale Justice et de Liberté, et de rester Française.

Puis, il sera nécessaire de :

— réorganiser la fonction publique et de règlementer le droit de grève des fonctionnaires ou agents et employés des entreprises nationalisées de telle sorte que la vie de la nation ne puisse être mise en péril ;

— mener à bonne fin la réforme fiscale conjointement avec l'aménagement des finances locales ;

— passer au crible de la Cour des Comptes les marchés conclus avec l'Etat, soit au titre civil, soit au titre militaire, mais aussi de **prendre des sanctions exemplaires à l'encontre de ceux qui, bénéficiant de puissants appuis, mettent au pillage le trésor public ;**

— consacrer des sommes importantes aux investissements productifs, en particulier à la construction, par des dégagements de crédits mais surtout par l'appel à l'épargne, ceci **pour éviter la récession économique, le chômage menaçant et assurer le plein emploi des travailleurs.**

— **réduire l'écart grandissant entre les prix agricoles et les prix industriels,** si nous voulons occuper une place honorable dans le Marché Commun qui doit entrer en application en 1959. Maintenir l'agriculture en état d'infériorité aboutirait fatalement à l'échec de la politique de redressement national engagée par le gouvernement actuel ;

— obtenir la stabilité de la monnaie afin d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs, l'inflation ne profitant qu'à une catégorie de privilégiés, la population laborieuse en étant toujours la principale victime ;

— unifier la protection sociale, qu'il s'agisse de la maladie, des prestations familiales ou de la retraite-vieillesse. Les mots « égalité, fraternité » ne doivent plus être inscrits en vain au fronton de nos monuments publics ;

— poursuivre la recherche scientifique, accélérer notre armement atomique pour que la France puisse assurer son indépendance et parler d'égal à égal avec ceux qu'il est convenu d'appeler les « Grands ». Dans une certaine mesure, la paix du monde en dépend.

Enfin, **le problème de l'enseignement libre** devra recevoir une solution, **les mêmes droits devant être reconnus efficacement à tous les Français. Les catholiques** de France **exigent d'être traités en Français « à part entière** » au même titre que tous leurs frères d'Afrique du Nord, catholiques ou musulmans.

Ce sont là quelques-uns des points essentiels sur lesquels il importera d'être intransigeants si nous ne voulons pas retomber dans les errements qui ont conduit la France au bord de l'abîme. Tout le travail de remise en ordre réalisé avec courage par le Gouvernement du Général de Gaulle depuis plusieurs mois serait réduit à néant et la France dont le prestige dans le monde grandit depuis le mois de juin, entrerait à nouveau dans une ère de déclin.

Le 23 novembre, vous me jugerez sur mes actes et sur les votes que j'ai émis depuis mon entrée au Parlement.

Si vous me faites à nouveau l'honneur d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale, je ne vous fais qu'une promesse : celle de travailler à réaliser les objectifs dont je viens de définir très brièvement les grandes lignes.

L'honneur de ma vie sera d'avoir été choisi pour vous représenter au Parlement.

Ma plus grande fierté sera de pouvoir me dire que, grâce à Dieu, j'ai fait mon devoir et, digne de votre confiance, je suis resté votre ami et votre défenseur.

Antoine GUITTON

Agriculteur
Maire de La Verrie
Président Départemental du Groupement de Défense contre la Tuberculose bovine
Président de la Fédération des Planteurs de Tabac de Vendée
Secrétaire de la Commission de l'Agriculture à l'Assemblée Nationale
Député sortant

CANDIDAT D'UNION VENDEENNE

Imp. Yonnaise — La Roche-sur-Yon